Hydraulique : production d'électricité

PressionÉnergie

Mise à jour de l'article le 7 mai 2025

Mise à jour de la donnée le 7 mai 2025

L'hydroélectricité récupère la force motrice des cours d'eau, des chutes, voire des marées (non prise en compte ici), pour la transformer en électricité. On distingue les installations hydroélectriques « au fil de l'eau », qui font passer dans une turbine tout ou partie du débit d'un cours d'eau en continu, et celles nécessitant des réserves d'eau ou barrages.

L'indicateur porte sur la production électrique annuelle des installations hydrauliques pour les Hauts-de-France (de l'échelle communale à l'échelle régionale). Les informations concernées sont exprimées en GWh pour les années 2010 à 2024.

Afficher la suite
Hydraulique : production d'électricité

Pour l'année 2024, la production totale d'électricité provenant des installations hydrauliques s'élève à 15,0 GWh sur les Hauts-de-France. Cette production est faible comparée à d'autres sources énergétiques et plus variable dans le temps. En effet, les variations observées s'expliquent par le fait que les installations régionales sont peu nombreuses et sont essentiellement de petites centrales "au fil de l'eau", dont la production est fortement liée à la pluviométrie annuelle. La production est près de 3 fois plus importante en 2024 qu'en 2010.
Les Hauts-de-France ne possèdent pas non plus de grands barrages comme dans d'autres régions, d'où les disparités observées dans le bilan des énergies renouvelables. Dans les Hauts-de-France on parte plutôt d'installations micro-hydrauliques.

fiche Hydraulique : production d'électricité
Poids (128,29 ko), Format (VND.MS-EXCEL)

Télécharger

Production de l'indicateur

- Échelle disponible :

  Communale

- Unité :

  GWh

- Disponibilité :

N+1

- Fréquence de mise à jour :

  Tous les ans

© Cette publication est réutilisable dans les conditions de la licence Creative Commons. Pour en savoir plus